

LES FONDS EUROPÉENS STRUCTURELS ET D'INVESTISSEMENT 2014-2020

KIT DE COMMUNICATION



- FEDER** • Fonds européen de développement régional
- FSE** • Fonds social européen
- FEADER** • Fonds européen agricole pour le développement rural
- FEAMP** • Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche



Ce document est cofinancé
par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en France
avec le fonds européen de
développement régional et le
fonds social européen.



cget

SOMMAIRE

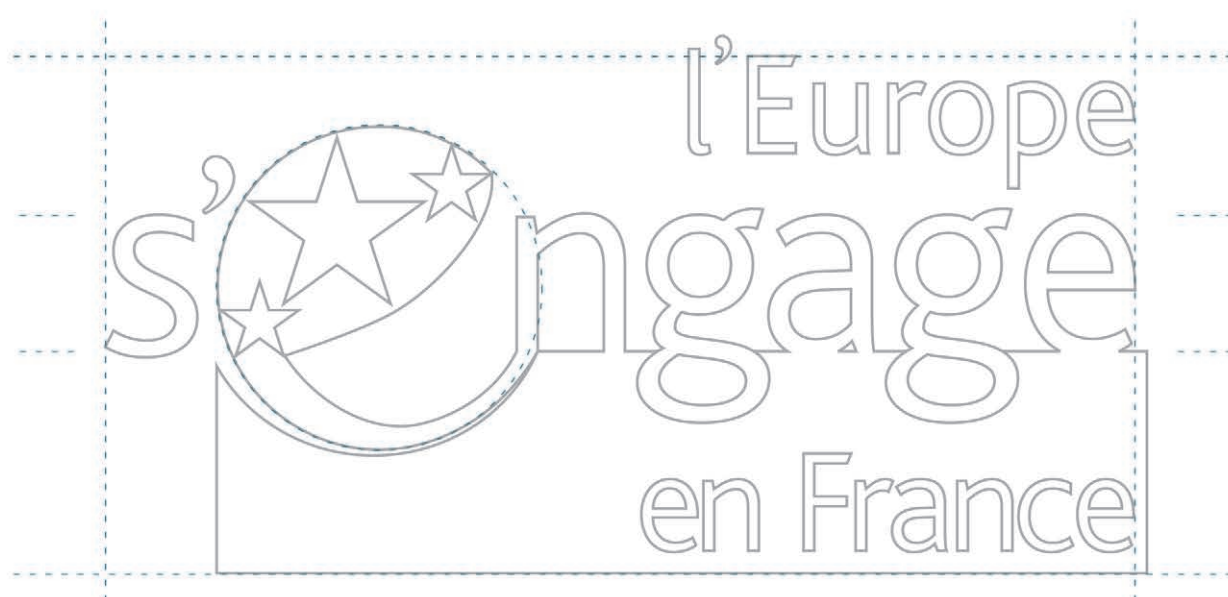
1.	Identité visuelle L'Europe s'engage en France	4
	Présentation de l'identité visuelle	4
	Caractéristiques techniques de l'identité visuelle.....	6
	Signatures en sigle et en développé	7
	Déclinaisons possibles de l'identité visuelle	8
	Déclinaisons du logo par régions	9
	Déclinaisons du logo par espaces interrégionaux	10
	Déclinaisons par fonds et objectifs.....	11
2.	Outils de communication	12
	Impératifs de placement	12
	Outils institutionnels et externes	13
	Outils multimédia	17
	Outils événementiels	19
	Contact	20

PRÉSENTATION DE L'IDENTITÉ VISUELLE L'EUROPE S'ENGAGE EN FRANCE

Que symbolise ce logo ? Il symbolise le lien entre l'Europe, les régions et les citoyens, dont les fonds européens sont une manifestation concrète : les mots « Europe » et « France » sont de même taille afin d'affirmer l'égal engagement de la France et de l'Union européenne au service de l'emploi et du développement des territoires. Il s'agit, en employant le verbe d'action « s'engage » de mettre en avant la volonté et le dynamisme incarnés par les programmes européens : l'Europe prépare l'avenir en finançant l'innovation, la formation, le développement durable, la mutation des territoires.

De quoi est-il constitué ? Ce logo se veut porteur de sens. Il est à la fois slogan et identité visuelle. La lettre du mot « engage » est drapée dans un élément graphique qui symbolise une partie du drapeau européen. Les étoiles sont placées de la même façon que sur le logo de l'Union européenne. L'étoile du centre semble « zoomée ». La barre horizontale vient assurer et délimiter la zone du logo. La fluidité est renforcée par la zone bleue qui lie les lettres entre elles. La lettre (pour Europe) se retrouve également dans les sigles de chaque fonds. Les couleurs, bleu et jaune, sont celles du logo de l'Union : elles permettront de labelliser chaque document en renforçant l'image positive de l'action européenne.

Qui peut l'utiliser ? L'identité visuelle doit être utilisée par l'ensemble des programmes nationaux du FEDER, du FSE, du FEADER et du FEAMP pour la période 2014-2020, ainsi que pour les programmes régionaux gérés par l'État. Son utilisation est recommandée mais non-obligatoire pour les programmes régionaux et interrégionaux gérés par les conseils régionaux, généraux et les GIP.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE L'IDENTITÉ VISUELLE

Police utilisée

La police du logo est le bliss light.



Couleurs

Les couleurs utilisées dans ce logo sont celles du drapeau européen. Elles doivent être strictement respectées sauf si vous souhaitez intégrer le visuel dans un document dont la couleur dominante diffère (cf. ci-contre).

Pantone	Quadrichromie	Web	Noir	Niveau de gris
 reflex blue	 cyan 100% magenta 80%	 #133078	 noir 100%	 noir 60%
 process yellow	 jaune 100%	 #FFF100	 blanc	 blanc

Version noir et blanc

Deux versions en noir et blanc vous sont proposées. En noir plein et en niveaux de gris.



L'élément graphique

Le  peut être utilisé en tant qu'élément graphique indépendant du logo : il peut être utilisé en couleur ou en *outline* tramé pour une utilisation en fond de page. Les étoiles supplémentaires doivent toujours être disposées de manière à correspondre au placement du drapeau européen.



SIGNATURES EN SIGLE ET EN DÉVELOPPÉ

En sigle et en développé



Placement en développé sur un document (voir pages 12/13)



DÉCLINAISONS POSSIBLE DE L'IDENTITÉ VISUELLE

Couleur du logo principal



Couleur du logo suite



Application



100 %	54/0/0/55 P 3025 EC
100 %	40/5/16/0 P 2905 EC
100 %	16/9/11/1 P 7544 EC

Exemples de couleurs

Vous pouvez décliner la couleur principale du logo afin de l'adapter aux couleurs de votre communication suivant le guide présenté ci-dessous.



100 %	73/9/29/0 P 314 EC
55 %	
76 %	0/65/29/0 P 211 EC



100 %	36/0/100/0 P 283 EC
55 %	
100 %	0/31/83/0 P 157 EC



100 %	0/42/96/0 P 1585 EC
100 %	23/0/33/0 P 351 EC
55 %	0/42/96/0 P 1585 EC



100 %	0/95/38/0 P 205 EC
100 %	12/55/0/0 P 515 EC
20 %	0/0/0/100 P black

Exemples monochromes

Vous pouvez utiliser une seule couleur sur le logo en mettant les étoiles en blanc.



DÉCLINAISONS DU LOGO PAR RÉGIONS

Placement du nom de région sur le logo. Vous trouverez ci-dessous le placement du nom de chaque région sur le logo. Celui-ci vient se positionner sur la zone bleue et est aligné à droite sur les mots « Europe » et « s'engage ». La même taille de caractères que pour le mot « Europe » est employé sauf noms composés.



DÉCLINAISONS DU LOGO PAR ESPACES INTERRÉGIONAUX

AXES INTERRÉGIONAUX



PROGRAMMES OPÉRATIONNELS INTERRÉGIONAUX



DÉCLINAISONS PAR FONDS ET OBJECTIFS

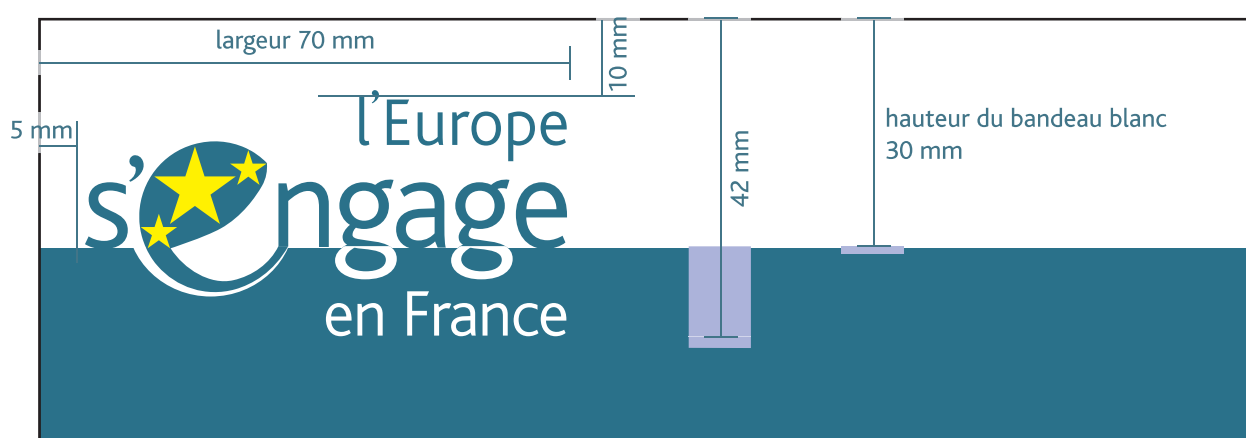
Vous avez la possibilité d'associer au logo le nom de chaque fonds et de son objectif. Celui-ci doit être inscrit uniquement dans le cartouche situé à la droite du logo et toujours sur fond blanc. A ces conditions, il est possible d'inclure un autre texte dans ce cartouche.



IMPÉRATIFS DE PLACEMENT

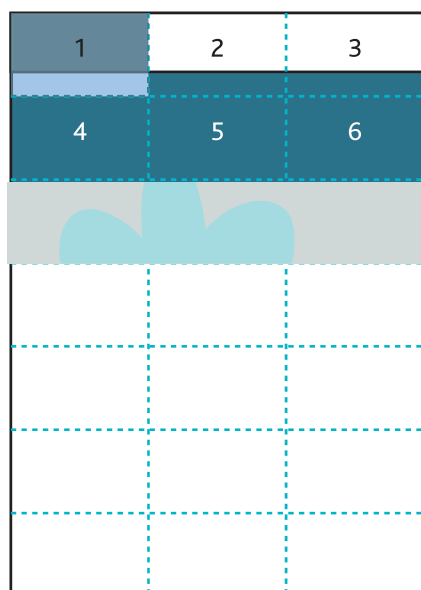
Placement sur un document A4

Le logo vient se positionner au coin supérieur d'un document A4, à cheval entre le bandeau blanc et la surface colorée. Le bandeau blanc mesure impérativement 30 mm de haut.

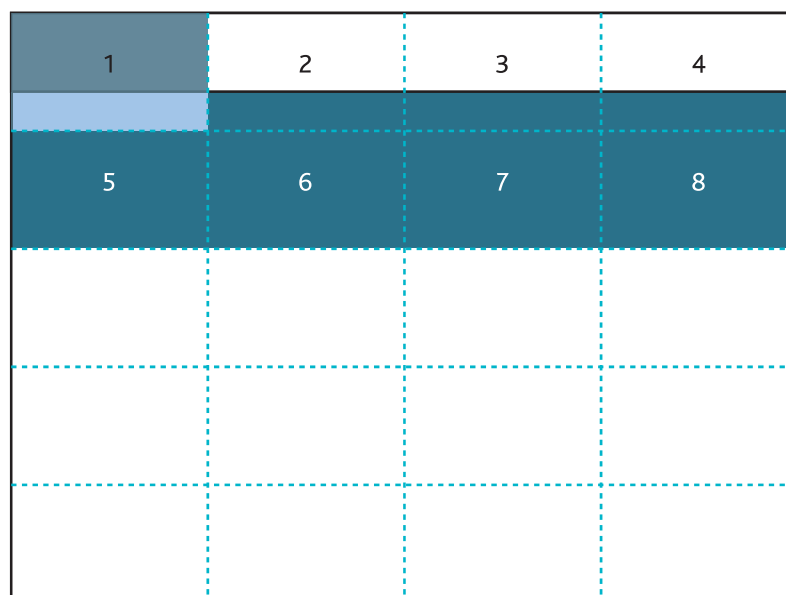


Proportions à respecter

Vous trouverez ci-dessous la zone qui correspond à la superficie que doit occuper le logo. Pour un document vertical, elle doit correspondre au 21^è de la totalité de la surface. Pour un document horizontal, au 20^è de la totalité.



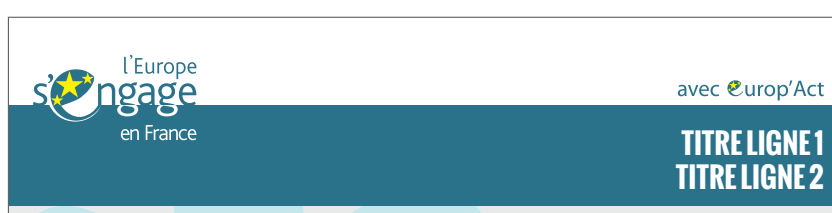
document à la française



document à l'italienne

OUTILS DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET EXTERNE

Document courant : compte-rendu de réunion, ordre du jour



Contact

**Programme opérationnel
FEDER-FSE-LEI et programme de
développement rural :**

Autorité de gestion :
Conseil régional Haute-
Normandie

pileageprogrammesurpeup@hautenormandie.fr

**Volet régional du programme
national LEI et du programme
national RLE :**

Autorité de gestion :
Département de

le service FSE de la Direction
régionale des entreprises, de la
consommation, de la consommation,
du travail et de l'emploi
(DIRECCT) de Haute-Normandie

Adresse :
14, avenue Article 33
76108 Rouen Cedex 1

Pour en savoir plus

www.hautenormandie.fr/LES-ACTIONS/Europe-Solidarite-Internationale/Finances-Des-Proprietes-Grande-Europe-Programmes-europeens-2014-2020/FEDER-FSE-FRASE20-programme-Operatoire-LEI-DEB-FSE-et-Programme-de-Developpement-Rural-2014-2020-depose-a-la-Commission-europeenne

<http://www.haute-normandie.directe.gouv.fr/acueil-30>

www.europe-en-france.gouv.fr

Premier ministre
Ministre des Outre-Mer

**Ministre chargé
du Développement
économique, de l'Industrie
et du Commerce**

Ce document est financé par
l'Union européenne, dans le
cadre du programme d'impact
l'Europe s'engage en France
pour le développement régional.

14

Dossiers thématiques (exemples)



PowerPoint



TITRE LIGNE 1

TITRE LIGNE 2

Sous-Titre



Ce document est cofinancé par l'Union européenne, l'Etat français, les régions, les départements, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale. Il est financé par le Fonds européen de développement régional et le Fonds social européen.





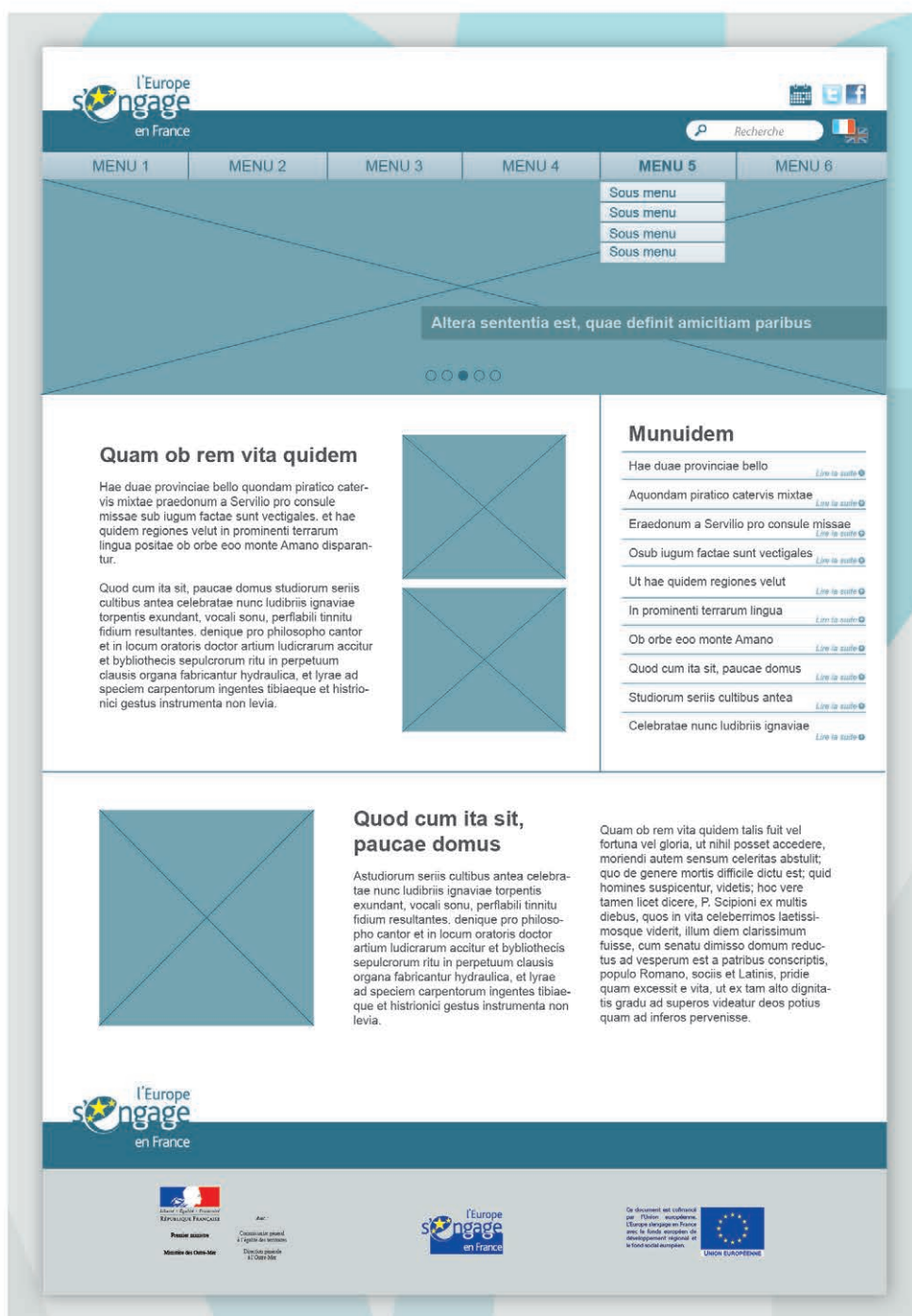
TITRE LIGNE 1

Sous-Titre

Constituendi autem sunt qui sint in amicitia fines et quasi termini diligendi. De quibus tres video sententias ferri, quarum nullam probo, unam, ut eodem modo erga amicum adfecti simus, quo erga nosmet ipsos, alteram, ut nostra in amicos benevolentia illorum erga nos benevolentiae pariter aequaliterque respondeat, tertiam, ut, quanti quisque se ipse facit, tanti fiat ab amicis.

OUTILS MULTIMÉDIA

Site Internet : projet de première page



Newsletter



Bannières web



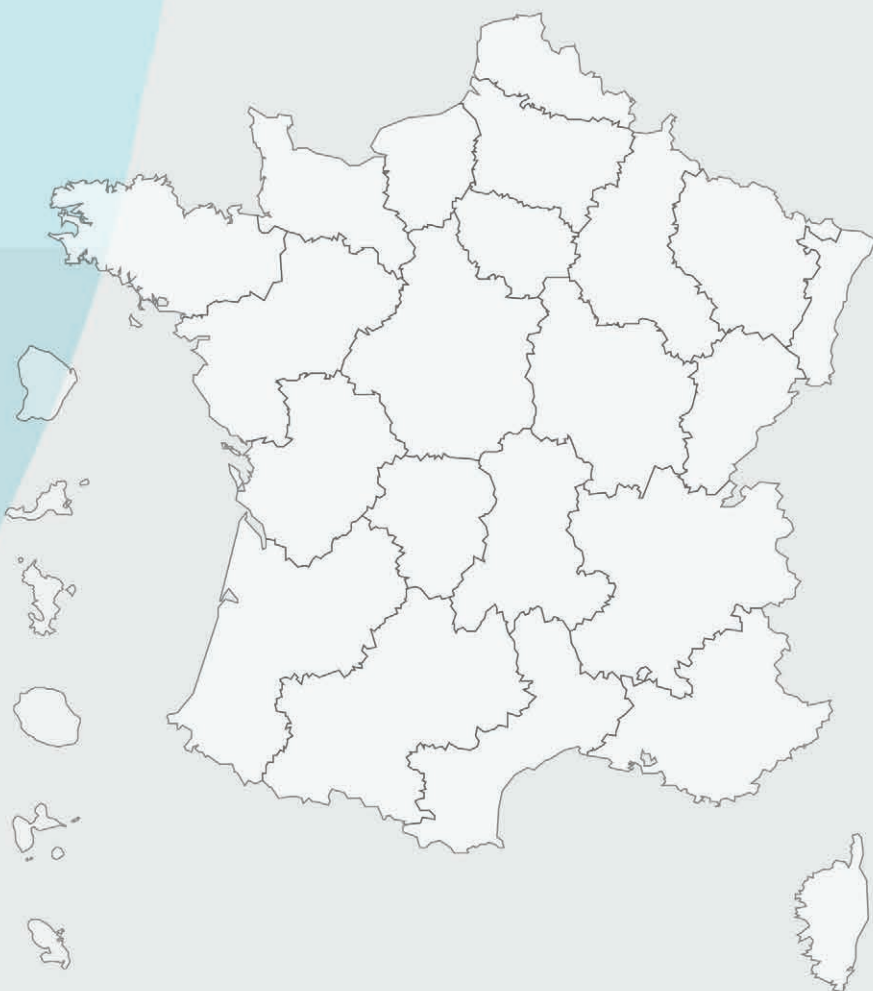
OUTILS ÉVÉNEMENTIELS

Kakémonos



Signalétique





Pour en savoir plus

www.europe-en-france.gouv.fr

Pour télécharger ce kit :
[www.europe-en-france.gouv.fr/
Ressources-reglementaires-et-strategiques](http://www.europe-en-france.gouv.fr/Ressources-reglementaires-et-strategiques)

Contact

Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
Mission des affaires européennes
5, rue Pleyel
93283 Saint-Denis cedex
Tél. : 01 85 58 60 00